



Conseil économique et social

Distr. générale
21 février 2018
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Treizième session

New York, 7-11 mai 2018

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum

Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum

Note du Secrétariat

Résumé

La présente note porte sur les contributions reçues et les dépenses engagées par le Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts au cours de l'année 2017. Les généreuses contributions des pays donateurs au Fonds d'affectation spéciale sont fort appréciées. Sans elles, de nombreuses activités inscrites au mandat du Forum n'auraient pas pu être mises en œuvre.

La présente note a été établie en application du programme de travail quadriennal du Forum des Nations Unies sur les forêts pour la période 2017-2020.

* E/CN.18/2018/1.



I. Introduction

1. Dans la résolution 2015/33 du Conseil économique et social, relative à l'arrangement international sur les forêts après 2015, les États membres du Forum ont exhorté les gouvernements et les organismes donateurs, y compris les institutions financières et autres entités en mesure de le faire, à verser des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale du Forum. Dans un souci de transparence, à chaque session, le secrétariat du Forum fait rapport à ce dernier sur le fonctionnement du Fonds d'affectation spéciale, notamment sur les montants et les sources des contributions reçues et l'usage qui a été fait de ces ressources. Il convient de noter que la présente note est présentée à des fins d'information. Les chiffres figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent par conséquent qu'une estimation au 31 décembre 2017.

2. La présente note donne un aperçu des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale et des activités que celui-ci a financées au cours de l'année 2017. Ces activités ont été menées en application des résolutions 71/285 et 62/98 de l'Assemblée générale, portant respectivement sur le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et sur l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et des résolutions du Forum, notamment la résolution 2015/33 du Conseil économique et social.

II. Contributions au Fonds d'affectation spéciale

3. En 2017, cinq pays donateurs ont versé de généreuses contributions au Fonds d'affectation spéciale pour aider le Forum à exécuter son mandat, à organiser ses sessions, à mener ses activités intersessions et à assurer le fonctionnement de son secrétariat (voir le tableau 1). Le montant total des contributions versées au Fonds s'est élevé à environ 1,17 million de dollars, dépenses d'appui aux programmes comprises. Sans ces contributions, qu'il reçoit avec gratitude, le Forum n'aurait pas pu s'acquitter de ses activités de base.

Tableau 1

Contributions versées au Fonds d'affectation spéciale en 2017

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Total</i>
Chine ^a	340 974
Japon ^b	66 456
République de Corée	19 890
Fédération de Russie	346 510
États-Unis d'Amérique	400 000
Total des contributions versées	1 173 830
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2017	1 923 456
Total	3 097 286

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau 1)

Note : Les chiffres figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent par conséquent qu'une estimation au 31 décembre 2017.

^a Le montant versé était destiné à appuyer les activités concernant le Réseau mondial de facilitation du financement forestier. Le donateur a également offert une contribution en nature sous la forme d'un poste d'administrateur auxiliaire de programmes.

^b Le montant versé était destiné à appuyer les activités concernant l'arrangement international sur les forêts et les activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports à l'intention du Forum. Le donateur a également offert une contribution en nature sous la forme d'un poste d'administrateur auxiliaire de programmes.

III. Dépenses financées au moyen du Fonds d'affectation spéciale en 2017

4. Les frais de voyage des représentants et experts de pays en développement et de pays en transition ont représenté 47 % du montant total des décaissements du Fonds au cours de l'année. Les effectifs du secrétariat financés au moyen de ressources extrabudgétaires ont représenté 39 % de ce même montant. Des informations détaillées sur les dépenses financées par le Fonds sont présentées dans le tableau 2 et la figure 1.

Tableau 2

Dépenses financées au moyen du Fonds d'affectation spéciale en 2017

(En dollars des États-Unis)

<i>Dépense</i>	<i>Total</i>
Dépenses de personnel ^a	346 526
Voyages des représentants et des experts	422 146
Voyages du personnel	104 627
Services contractuels ^b	9 000
Frais de fonctionnement ^c	8 840
Total partiel	891 139
13 % de dépenses d'appui aux programmes	115 848
Total	1 006 987

Note : Les chiffres figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent par conséquent qu'une estimation au 31 décembre 2017.

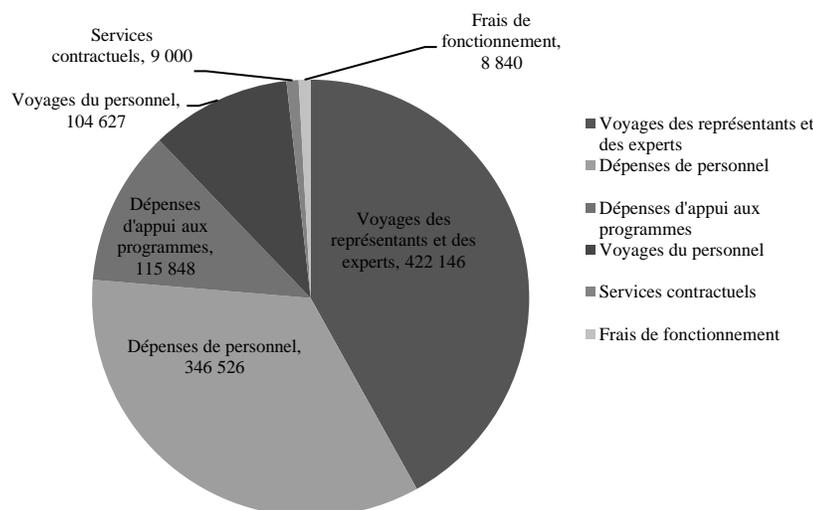
^a Y compris les dépenses afférentes aux postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires ainsi qu'à la location des locaux à usage de bureaux et au matériel informatique, et d'autres dépenses de personnel.

^b Y compris les honoraires des vacataires.

^c Y compris les coûts afférents aux services de conférence, les frais de services du Programme des Nations Unies pour le développement et les frais bancaires.

Dépenses financées au moyen du Fonds d'affectation spéciale en 2017

(En dollars des États-Unis)



5. En 2017, des ressources extrabudgétaires ont complété les fonds prévus au budget ordinaire [Programme 7 (Affaires économiques et sociales), sous-programme 8 (Gestion durable des forêts)]. Ces contributions extrabudgétaires ont été essentielles pour financer une part importante des activités menées dans le cadre du programme de travail du secrétariat du Forum pour 2017, et notamment les activités suivantes :

a) **Dotation en effectifs du secrétariat.** Aux fins de l'exécution des activités prescrites, deux postes d'administrateur et d'agent des services généraux ont été financés au moyen de ressources extrabudgétaires grâce à des fonds, pour la plupart non préaffectés, provenant du Fonds d'affectation spéciale. En 2017, un poste de classe P-3 et un poste d'auxiliaire des services généraux ont été financés au moyen de ressources extrabudgétaires. En 2018, il est prévu de continuer de financer les mêmes postes au moyen de ces ressources ;

b) **Voyages des représentants et des experts.** Les ressources du Fonds ont aidé à couvrir les frais de voyage des représentants et experts de pays en développement et de pays en transition qui ont participé aux réunions concernant le Forum organisées en 2017, notamment, les réunions du groupe de travail, du 16 au 19 janvier 2017, et la session extraordinaire du Forum, le 20 janvier, qui se sont toutes tenues au Siège de l'ONU à New York, la douzième session du Forum, tenue au Siège le 25 avril 2016 et du 1^{er} au 5 mai 2017, ainsi que les réunions intersessions ;

c) **Voyages du personnel.** Des ressources versées en complément des crédits du budget ordinaire ont contribué à couvrir les frais de voyage des membres du secrétariat du Forum qui ont participé à de grandes manifestations concernant les forêts, notamment aux réunions relatives au Partenariat de collaboration sur les forêts, aux activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports et à la coordination régionale, ainsi qu'aux réunions concernant le dialogue avec les grands groupes et la communication dans le secteur forestier ;

d) **Services contractuels, services de conférence et frais de fonctionnement.** En 2017, des fonds extrabudgétaires ont été utilisés pour couvrir les coûts afférents aux vacataires et aux services de conférence, les frais de services du Programme des Nations Unies pour le développement et les frais bancaires liés aux réunions de groupes d'experts organisées en dehors du Siège.

IV. Réalisations et résultats

6. Un certain nombre de réalisations et de résultats découlent des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale :

a) L'adoption par l'Assemblée générale, dans sa résolution [71/285](#) du 27 avril 2017, du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et l'adoption par le Conseil économique et social, dans sa résolution 2017/4 du 20 avril 2017, du programme de travail quadriennal du Forum pour la période 2017-2020 ;

b) L'organisation réussie de la douzième session du Forum. Première session technique organisée conformément au nouveau format, elle a porté essentiellement sur les questions techniques relatives à la gestion durable des forêts, aux stratégies visant à promouvoir la mise en œuvre du plan stratégique, aux priorités thématiques liées au thème annuel du Forum, ainsi qu'à l'examen du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2017 ;

c) L'utilisation de ressources du Fonds pour compléter les montants imputés au budget ordinaire, au Compte pour le développement et au programme ordinaire de coopération technique en vue de l'exécution des activités du Réseau mondial de facilitation du financement forestier, qui renforce ses capacités en vue de mobiliser un financement pour la gestion durable des forêts dans des pays pilotes ;

d) L'exécution d'activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports, y compris les travaux en cours visant à élaborer des indicateurs forestiers mondiaux, à actualiser la présentation des rapports nationaux volontaires à l'intention du Forum et à instaurer un nouveau cycle pour l'établissement de ces rapports ;

e) Célébration de la Journée internationale des forêts de 2017 grâce à diverses activités, notamment des manifestations spéciales organisées au Siège et des campagnes dans les médias sociaux ;

f) Contribution au financement des voyages des membres du Bureau et des représentants et experts de pays en développement et de pays en transition qui ont participé aux réunions du Forum, notamment à la douzième session du Forum ;

g) Contribution essentielle au financement des renforts en personnel du secrétariat du Forum, qui reste la plus petite entité du Département des affaires économiques et sociales. Le Fonds permet actuellement de financer les traitements des deux fonctionnaires (administrateur et agent des services généraux) du secrétariat dont les postes sont financés au moyen de ressources extrabudgétaires.

V. Contributions en nature

7. Le secrétariat du Forum remercie les Gouvernements chinois et japonais pour avoir financé les postes d'administrateur auxiliaire de programmes en 2017. Les deux titulaires ont largement contribué à planifier et à organiser les réunions liées au Forum et tout particulièrement les activités visant à renforcer les capacités du Réseau

mondial de facilitation du financement forestier, ainsi que celles portant sur le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports à l'intention du Forum.

VI. Priorités et difficultés

8. Depuis sa création, le Forum a vu sa mission et ses résultats prendre de l'ampleur. Les ressources humaines et financières dont le secrétariat a besoin pour appuyer le Forum et ses États membres ont été largement mises en évidence dans les résolutions, notamment la résolution 2015/33 du Conseil économique et social.

9. Depuis sa création en mai 2015, le Réseau mondial de facilitation du financement forestier, qui se trouve dans sa phase pilote de mise en œuvre, contribue à l'élaboration de stratégies nationales de financement forestier et aide 13 pays à mobiliser des ressources financières, à accéder à de telles ressources et à optimiser l'utilisation des ressources existantes. L'un des principaux défis que le secrétariat du Forum doit relever est de mobiliser des ressources suffisantes pour pouvoir intensifier les activités du Réseau.

10. Les contributions destinées à financer les frais de voyage des représentants et des experts de pays en développement et de pays en transition qui participent aux réunions liées au Forum ont diminué au cours des dernières années. Il s'agit là d'une difficulté pour le secrétariat du Forum, qui s'emploie à favoriser une représentation équilibrée des pays développés et des pays en développement au sein du Forum.

11. Le secrétariat doit impérativement continuer de disposer de ressources humaines et financières régulières et suffisantes pour pouvoir appuyer la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et la réalisation des six objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des 26 cibles qui leur sont associées. Pour être à la hauteur de telles ambitions et concrétiser les objectifs du plan stratégique, il sera nécessaire d'intensifier les activités actuellement menées dans le domaine du renforcement des capacités, de la mobilisation de fonds en matière de financement des forêts, du suivi et de l'évaluation des progrès réalisés, de l'établissement de rapports sur lesdits progrès, de la promotion de la coordination régionale, de la communication et de la sensibilisation, ainsi que du renforcement de la participation des parties prenantes, notamment celle du secteur privé. Il est donc recommandé que des ressources extrabudgétaires stables continuent d'être régulièrement fournies au secrétariat afin que celui-ci dispose d'une base solide pour l'exercice de ses fonctions.

Tableau 3

Montant estimatif des dépenses financées au moyen du Fonds d'affectation spéciale en 2018

(En dollars des États-Unis)

<i>Dépense</i>	<i>2018</i>
Dépenses de personnel ^a	316 000
Consultants et experts ^b	225 000
Voyages des représentants et des experts ^c	335 000
Voyages du personnel	100 000
Services contractuels	80 000
Total partiel	1 056 000

<i>Dépense</i>	<i>2018</i>
13 % de dépenses d'appui aux programmes	137 280
Total	1 193 280
Solde de clôture au 31 décembre 2017	2 306 660
Contributions prévues pour 2018	1 000 000
Total des fonds escomptés en 2018	3 306 660

Note : Les chiffres figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent par conséquent qu'une estimation au 31 décembre 2017. Le montant estimatif des dépenses correspond au montant des ressources nécessaires à l'exécution du programme de travail actuel du secrétariat du Forum ; il ne tient pas compte du financement des activités supplémentaires qui pourraient être prescrites à la treizième session du Forum.

^a Prévision basée sur le coût du financement de deux postes au moyen de ressources extrabudgétaires en 2018.

^b Y compris les frais liés au recrutement de consultants chargés d'appuyer les réunions liées au Forum et les activités du Réseau mondial de facilitation du financement forestier.

^c Y compris les frais de voyage des représentants de pays en développement et de pays en transition devant participer à la treizième session du Forum, prévue en 2018.